



TRAMPOLINE

COUPE D'ILE DE FRANCE

La Coupe d'Île de France est organisée conjointement par le Red Star Club Champigny et le Comité Régional d'Île-de-France. Cette compétition est sélective pour les Championnats de France pour les gymnastes des filières Nationale toutes catégories et Elite 10 ans en individuel. En synchronisé, la compétition est sélective pour toutes les catégories en filière Nationale et en Elite 11-12 ans Mixte.

DATE DE LA COMPÉTITION

- **Samedi 12 février 2022**

Le planning de la compétition sera diffusé sur le site du comité régional :

[Accueil](#) > [NOS DISCIPLINES](#) > [TRAMPOLINE](#) > [Compétitions TR](#)

LIEU DE LA COMPÉTITION





- **Gymnase Paul-Emile Victor**

570 rue du Professeur Paul Milliez
94500 Champigny sur Marne

ENGAGEMENTS

La procédure d'engagement se fait uniquement via la base extranet du site de la fédération :
<http://www.ffgym.fr/>

- **Date limite d'engagement le 13 janvier 2022** (cf. tableau des engagements page 11)
- Pour les droits d'engagement, se conformer au tarif régional qui est de 18€ en individuel et de 20€ par équipe en épreuve synchronisée.
- L'ensemble des informations utiles à la procédure d'engagement sont disponibles sur le site du comité régional.

-  **Paiement** : il pourra être effectué soit par virement bancaire, soit par carte bancaire, soit par chèque à l'Ordre du CRIFGYM. Une facture vous sera délivrée après la tenue de l'évènement. Nous vous encourageons à payer à réception de facture.
 -  Règlement directement via EngaGym : www.ffgym.fr
 -  Règlement par Carte Bancaire : sur le site du CRIFGYM : www.crif-ffgym.com
 -  Règlement par virement : IBAN : FR76 1027 8062 1400 0201 1450 175 - BIC : CMCIFR2A

Préciser dans le libellé du virement, du paiement en ligne : Le nom du club + son numéro d'affiliation fédéral + la compétition + la discipline concernée.

FORFAITS

Tout forfait doit être déclaré via l'extranet Fédéral.

- Jusqu' à 10 jours avant la compétition : pas d'amende, les engagements seront déduits.
- Passé ce délai :
 - un forfait avec certificat médical : pas d'amende, les engagements seront dus.
 - un forfait sans certificat médical : une amende sera appliquée et les engagements seront dus.

JUGES

Les clubs devront présenter le nombre réglementaire de juges impérativement en tenue, comme prévu par le Règlement Technique Fédéral ; le nom et le niveau de chaque juge devant être précisé. La liste des juges officiant sera publiée avant la compétition sur le site du comité régional.

Les juges remplaçant seront sollicités pour la gestion du secrétariat durant la compétition.

Une réunion de juge sera mise en place au plus tard 30 minutes avant le début de la compétition. La présence des juges est obligatoire. Tout juge absent ou en retard sera considéré comme forfait.

Un juge préalablement engagé pourra être remplacé (*par un juge de niveau équivalent*) si seulement le club où il officie prévient le responsable des juges, et au plus tard 48h avant le début de la compétition.

Attention une amende peut ainsi être infligée au club ne présentant pas de juge. En effet, si le nombre de juge n'est pas suffisant, la compétition ne pourra pas avoir lieu ou être fortement perturbée.

INFORMATIONS IMPORTANTES



Bon de soutien aux compétitions régionales

- Entrée gratuite :
 - pour les moins de 12 ans,
 - pour tous les licenciés FFG, sur présentation du justificatif (attestation de licence).
- Entrée Public : 5 euros.

CONSIGNES SANITAIRES IMPORTANTES

- **Pour tous :**



Pass sanitaire/vaccinal valide obligatoire pour toutes les personnes âgées d'au moins 12 ans et 2 mois.



Port du masque :

- Public, entraîneurs et juges: obligatoire à l'intérieur des équipements sportifs.
- Gymnastes : obligatoire à l'intérieur des équipements sportifs en dehors des aires d'échauffement et de compétition (vestiaires, couloirs, sanitaires, etc...)
- Les compétiteurs, les entraîneurs et les juges des clubs doivent apporter leurs masques individuels.
- Le comité d'organisation local fournit les masques pour les bénévoles présents sur la compétition.
- Le comité régional fournit les masques pour les personnes convoquées pour gérer la compétition.



Respecter le sens de circulation demandé dans l'enceinte sportive



Respecter les mesures de distanciation



Manger et boire assis afin d'éviter les déplacements sans masque.

- **Pour les Gymnastes et les entraîneurs :**



Les compétiteurs.rices sont invité.es à venir sur le lieu de compétition si possible en tenue d'échauffement afin que le passage aux vestiaires se déroule le plus rapidement possible.



Chaque compétiteur.rice doit ranger ses affaires personnelles (gourde, bouteille, chaussons, etc...) dans son sac et conserver ce dernier à ses côtés durant tout le circuit d'échauffement et de compétition.



Il est demandé l'application de gel hydroalcoolique à l'entrée dans le complexe sportif et lors du premier point d'accès au circuit d'échauffement



Seul.es les gymnastes classé.es aux 3 premières places se déplaceront vers le podium.

En cas de modification des directives gouvernementales, celles-ci s'appliquent dès leur officialisation, et ce sans attendre la mise à jour du protocole fédéral.

Le non-respect du protocole sanitaire et tout comportement pouvant induire un risque pour les autres personnes est sanctionné ainsi par le délégué fédéral :

- 1ère remarque : avertissement
- 2ème remarque : exclusion de la compétition et obligation de quitter l'enceinte du complexe sportif, avec disqualification pour les compétiteurs (sans possibilité de qualification pour l'étape suivante)